

Communiqué de presse – Décembre 2017

Fontainebleau, mercredi 12 décembre 2017.

Première édition du concours « talents d'entrepreneurs du Pays de Fontainebleau » : une opportunité de visibilité pour les entreprises du territoire.

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau organise la 1^{ère} édition d'un concours destiné à valoriser des entrepreneurs et chefs d'entreprise du territoire, qui ont engagé une démarche différenciante et inspirante, en termes, soit de management, soit d'environnement ou encore d'innovation. Le concours vise à mettre en valeur les talents du Pays de Fontainebleau, à capitaliser sur son écosystème économique dense et innovant et à renforcer les relations inter-entreprises.

Quatre lauréats seront récompensés lors des Rencontres économiques du Pays de Fontainebleau, le jeudi 25 janvier 2018, à l'INSEAD à Fontainebleau, en présence des élus et acteurs économiques du territoire.

Le prix « Management » récompensera la mise en place d'une pratique qui touche à la performance de l'organisation de l'entreprise (recrutement, mutualisation des services, conduite de projet, transmission et reprise, partenariat ou démarche collective...). **Le prix « Environnement »** valorisera un produit, service, action ou projet limitant l'impact environnemental. **Le prix « Innovation »** récompensera un nouveau produit, nouveau service, ou action innovante (marketing, communication, recherche, fabrication, procédés...). Enfin, **le prix « Coup de cœur »** du jury mettra en lumière un savoir-faire et une démarche originale ne se retrouvant pas dans les prix mentionnés ci-dessus.

Chaque lauréat se verra attribuer un pack de communication comprenant : une photo portrait professionnelle, un affichage abribus individuel développé par le Pays de Fontainebleau dans le cadre du concours et de relais sur les supports de communication du Pays de Fontainebleau (lettre d'information, site internet et réseaux sociaux ainsi qu'un communiqué de presse.)

Le dossier de candidature et le règlement du concours sont à retirer sur le site internet de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau : <http://www.pays-fontainebleau.fr/concours-talent-dentrepreneurs/>. **Les candidats ont jusqu'au 8 janvier 2018 pour participer.**

Pour toutes questions : Julie KREMER au 01.64.70.10.79 ou conomie@pays-fontainebleau.fr

Contact presse :

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Juliette CHABOT : 06 45 93 70 99 – juliette.chabot@pays-fontainebleau.fr

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a vu le jour le 1^{er} janvier 2017. Elle est composée des 26 communes suivantes, représentant près de 70 000 administrés : Arbonne-la-Forêt, Achères-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Perthes, Recloses, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Tousson, Ury et Vulaines-sur-seine.